



Province de Namur  
Arrondissement de Dinant  
Commune de HOUYET



Wallonie

**URBANISME - Annexe 26**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Monsieur DE QUICK David** domicilié sis **rue de la Montagne 65 à 5500 DINANT**

Le terrain concerné est situé à **rue du Batis - 5564 Wanlin** cadastré **HOUYET 10 DIV/Wanlin/ section A n° 115W2, n° 115N2**.

Le projet consiste en **la transformation de deux bâtiments contigus dans le but de les réunifier, dans changer l'affectation en vue d'y créer un gîte de 7 personnes** et présente les caractéristiques suivantes : Le gabarit général du bâtiment n'est pas modifié mis à part la toiture en pente sur la façade latérale droite qui sera démontée et remplacée par une toiture plate qui permettra l'aménagement d'une terrasse en prolongement du séjour. La façade arrière sera isolée et enduite d'un crépi blanc/gris clair.

Au rez-de-chaussée : on retrouve 2 chambres, 1 salle de bain, 1 WC, une buanderie et une remise.

A l'étage : Un séjour et une chambre.

2 places de parking seront aménagées sur le côté droit du futur gîte.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte du 15/05/2024 au 29/05/2024**

Le dossier est consultable à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET :**

- **les jours ouvrables : les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 9H à 12H et les après-midis sur rendez-vous ; les mercredis de 9H à 12H et de 14H à 16H ;**
- **le samedi 18 mai 2024 pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082/67.69.67 – 082/67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET ;**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 41/2024)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 29 mai 2024 à 16h00.**

A HOUYET, le 02/05/2024

La Directrice générale ff

Géraldine BALLEUX

Par le Collège :



Par délégation de signature,  
L'Échevin de l'Urbanisme

Étienne MAROT